

**Inauguration de la structure expérimentale
d'hébergement spécialisé « Le Pont »**

Bergerac, le samedi 28 juin 2014

Allocution de M. Jacques BILLANT, préfet de la Dordogne

Je suis très heureux d'être parmi vous pour inaugurer cette structure expérimentale d'hébergement spécialisé du Pont. Vous avez rappelé, M. le Président, la forte symbolique qui s'attache à ce nom si adapté à la structure.

Merci, M. le Directeur, pour l'accueil chaleureux que les enfants, votre équipe et vous-même nous réservez en ce moment important.

En un jour comme celui-ci, il est important pour le préfet de pouvoir saluer l'implication des organismes gestionnaires des structures en charge du handicap et l'engagement sans faille du tissu associatif dans l'accompagnement des enfants, des adolescents et des jeunes adultes handicapés.

Sans votre implication, les engagements de l'État et des pouvoirs publics dans ce domaine ne pourraient se concrétiser.

Nous en avons une nouvelle preuve aujourd'hui à Bergerac.

M. REY, M. PAPATANASIOS, l'adaptation des structures aux besoins des populations du bergeracois et plus largement de la Dordogne, c'est le sens de l'action que vous menez au quotidien au sein de votre association. Je vous en félicite.

M. REY et M. CHAGNEAU ont rappelé combien, depuis 1967, l'association des Papillons Blancs s'est fortement développée et structurée pour prendre en compte les personnes atteintes d'un handicap et leurs familles.

Vous apportez les moyens humains et matériels nécessaires à l'aide et à la protection des enfants, des adolescents et des adultes présentant une déficience ou une inadaptation physique, morale ou intellectuelle qui ne leur permettent pas de mener l'existence normale de leur âge.

Afin de leur donner des locaux et un service de qualité en adéquation avec leur handicap, vous avez souhaité construire cette structure originale pouvant accompagner, 365 jours sur 365, des jeunes cumulant handicap mental, autisme, troubles envahissant du développement, et relevant qui plus est de l'aide sociale à l'enfance.

L'intérêt de la construire sur ce site, outre sa situation de proximité avec le centre urbain et l'IME de Rosette, réside bien sûr dans une meilleure coordination des interventions de tous les partenaires institutionnels ou associatifs, dans les domaines du sanitaire, de la scolarisation, de l'intégration sociale et professionnelle, de l'accessibilité aux transports, aux loisirs ou encore à la culture.

Nous savons aussi combien cette nouvelle structure était nécessaire pour accueillir ces 11 enfants dans des conditions de confort et de sécurité maximales.

C'est donc une avancée importante pour la prise en charge des personnes handicapées, c'est un pas de plus vers l'égalité des droits et vers l'égalité des territoires.

Mesdames et Messieurs, cette structure s'inscrit pleinement dans les orientations nationales prises par le Gouvernement en faveur de l'inclusion des personnes handicapées et de leurs familles.

Je rappelle que l'objectif prioritaire est de répondre au défi de l'égalité.

Cela passe par une lutte incessante contre toutes les formes de discrimination, et en particulier celles liées aux situations de handicap.

La feuille de route qui a été arrêtée comprend plusieurs axes majeurs : notamment la jeunesse, l'emploi, l'accessibilité et l'accompagnement.

Soyez assurés de ma volonté, aux côtés du Président du Conseil Général et du Directeur Général de l'Agence régionale de santé d'Aquitaine, de mettre en œuvre un plan d'actions à la hauteur des enjeux pour notre département.

Nos engagements doivent être ambitieux. Ils ne pourront toutefois se concrétiser que par la mobilisation des associations comme la vôtre et au-delà, de toute la société civile.

C'est notre devoir d'avancer dans ces domaines, nous le devons à nos concitoyens qu'il s'agisse des personnes handicapées elles-mêmes ou de leurs familles.

M. Jacques DELPRAT, dont je salue la mémoire, a été un des premiers à le comprendre et à réagir.

Il a tracé une feuille de route que vous avez reprise à votre compte, M. REY, et qui reste toujours d'actualité : reconnaître aux personnes handicapées le droit à une vie familiale, rappeler la place précieuse qu'elles occupent dans la société et garantir le respect de leur dignité.

Je remercie les membres de l'association, ainsi que le Directeur et son équipe, pour leur engagement dans cette noble cause.

Je salue la dynamique qu'ils portent pour faire connaître et défendre les droits des personnes handicapées au sein de notre société.

Votre action s'inscrit au cœur de notre pacte national de cohésion sociale.

Je vous en remercie.